

Fiche Animation : Jardinons avec la nature

La Marelle Nourricière

Objectif :

Produire des légumes de manière ludique et pédagogique sur tout type de support (terrasse, jardin...) en recyclant des déchets et végétaux.



Matériel : planches, outils de bricolage, déchets végétaux (bois, cartons, broyat, tonte de gazon...) terreau, semences, plants

Nombre d'enfants idéal : 10

Durée : 3 heures

Lieu : extérieur

Présentation : L'intérêt est de pouvoir jardiner même dans une cour de récréation bétonnée ou une terrasse tout en recyclant des déchets. On utilise la technique des « Lasagnes » bien connue en Permaculture et en Agroécologie.

La forme de la Marelle est proposée par François Rouillay qui est à l'initiative du mouvement des Incroyables Comestibles en France. Celle-ci apporte un aspect ludique qui permet de capter facilement l'attention des enfants.

<http://lesincroyablescomestibles.fr/>

Description : La première étape consiste à récupérer et stocker les matériaux et outils nécessaires à la réalisation de la marelle. Les parents peuvent contribuer en apportant des feuilles mortes, tontes de gazon, bois, cartons, déchets de cuisine...

Les enfants dessinent la marelle sur le sol et commencent par y jouer. Ils réalisent ensuite un modèle de la marelle avec des cartons qu'ils disposent sur le sol. Puis vient la construction du bac qui va contenir les plantations. Selon le principe de la « Butte Lasagne » on dispose une couche de morceaux de bois en décomposition pas trop gros par-dessus les cartons, puis successivement des couches de tonte de gazon et de feuilles mortes pour remplir la marelle en arrosant bien chaque couche. On termine par du gazon recouvert de déchets de cuisine et enfin de la terre ou du terreau. On plante les pommes de terre, on arrose bien, on recouvre de feuilles ou de la paille et on attend que ça pousse !

EXEMPLE DE REALISATION : Découvrez toutes les étapes détaillées sur la vidéo et le diaporama : <http://www.autonomiealimentaire2020.info/04-le-jeu-de-la-marelle->